



Informations municipales  
Mars - Avril 2012

# Rapprocher les générations



BUDGET 2012

0%

La Municipalité n'augmente pas  
les taux des impôts communaux

Les jeunes laxoviens du dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant pratiquent des activités (arts plastiques, éveil musical, jeux de société...) avec les résidents des foyers d'accueil de personnes âgées.



[www.laxou.fr](http://www.laxou.fr)

# Budget 2012

(Issu du BP 2012)

## 16 346 323 €

Investissements : 3 741 972 €

Fonctionnement : 12 604 351 €

Sur 100 €, cela représente...

### Recettes

### INVESTISSEMENTS

### Dépenses

Autofinancement, FCTVA, ANRU, subventions

**53,5 €**

Travaux et équipements dans les bâtiments culturels, sportifs, jeunesse

**21 €**

Environnement, aménagements urbains

**19,3 €**

Travaux et équipements dans les bâtiments scolaires

**18,5 €**



Cessions d'immobilisations, emprunt

**46,5 €**



Remboursements

**18 €**

Social, santé, sécurité, mise aux normes handicapés, travaux et équipements dans divers bâtiments communaux

**16,2 €**

Divers, participations

**7 €**

La Municipalité tient ses engagements et continue de ne pas augmenter la fiscalité locale. Depuis 2008, le taux des impôts communaux reste inchangé : cet effort solidaire démontre notre volonté de maintenir le pouvoir d'achat des laxoviens. C'est ainsi qu'à Laxou, l'impôt représente moins du tiers des ressources communales. Par ailleurs, le prix des services (culturels, scolaires, pour la jeunesse et les familles, ...) est volontairement bas pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier à des tarifs abordables.

Nous sommes vigilants et utilisons tous les leviers d'une gestion saine et maîtrisée : pas d'emprunts « toxiques », rigueur dans les dépenses de fonctionnement, endettement modéré, investissements qui garantissent l'avenir, subventions qui ne baissent pas pour les associations, développement de services pour les plus jeunes comme pour nos anciens, rénovation et mise en accessibilité du patrimoine communal, attention particulière à l'environnement, solidarité envers les plus démunis, maintien du dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant...

Notre budget est honnête et sincère, résolument tourné vers l'avenir. Notre santé financière est bonne et les banques aujourd'hui n'ont aucune défiance envers notre collectivité.

### Recettes

### FONCTIONNEMENT

### Dépenses

Dotation Etat, dotations diverses, remboursements

**38,6 €**

Impôts communaux

**30,5 €**

CUGN

**21 €**

Charges de personnel, charges sociales

**60 €**

Charges générales, achats, charges de gestion, eau, gaz, électricité, maintenances

**26,3 €**



Services (culturels, scolaires, jeunesse, locations, ...)

**5,9 €**

Emplacements publicitaires, droits de mutation

**4 €**



Subventions versées au CCAS et aux associations

**11 €**

Charges financières

**2,7 €**

# N° 154

## SOMMAIRE

BUDGET 2012 ..... 2

EDITO ..... 3

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT ..... 4-5

VIE SCOLAIRE ..... 6-7

AGENDA ..... 8-9

SPORT, CULTURE, JEUNESSE 10-11

VIE SOCIALE, SANTE, SENIORS ..... 12-13

ELUS MINORITAIRES, REPONSE DE LA MAJORITE MUNICIPALE 14

VIE MUNICIPALE ..... 15

CA S'EST PASSE A LAXOU .... 16

## Un budget communal attentif à chacun



A l'heure où bon nombre de collectivités territoriales se retrouvent dans des situations difficiles, la Ville de LAXOU tient le cap sans avoir besoin de recourir à l'augmentation des impôts locaux, comme je m'y étais engagé.

Face à la complexité de notre époque et aux difficultés que connaissent nos concitoyens, malgré le gel des dotations de l'Etat, la baisse des aides des autres collectivités locales et les augmentations des prix de l'énergie, nous maintenons le niveau important des investissements pour renforcer l'attractivité de notre commune et favoriser l'emploi.

Mutualiser et consolider pour réduire les dépenses publiques en poursuivant notre aide envers les plus fragiles, voilà ce qui a présidé à l'élaboration de ce budget 2012.

Il s'adresse à chacun d'entre nous, quel que soit son âge, son quartier ou sa situation : aide à l'ensemble du tissu associatif, développement des services à la petite enfance, solidarité avec nos aînés, équipements dans les écoles, respect de l'environnement.

C'est avec confiance et détermination que nous abordons l'avenir, en restant attentifs à maintenir et garantir un service public et des structures de grande qualité pour les laxoviens.

*Laurent Garcia*  
Maire de Laxou

Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 17 mars de 9 h à 11 h, à l'Hôtel de Ville.



Directeur de la publication : Laurent GARCIA - 3 avenue Paul Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce numéro : Gilbert ANTOINE, Yves PINON, Naïma BOUGUERIOUNE, Nathalie PARENT HECKLER, Daniel VERHULST, Anne-Sophie ROY, Laurence WIESER, Guilaine GIRARD, Lionel DEMANGE, Sylvain MONNIN, Anne PERRIN, Jimmy LOMBARDO, Amanda PERNOT, Isabelle RICCI DEGRAEVE, Khaled FRIKHA. Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670 Imprimeur : Imprimerie Paradis. Contact mairie : Tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66 - Courriel : contact@laxou.fr Site Internet : www.laxou.fr

## Avis d'ouverture d'une enquête publique sur les dispositions du PLU Plan Local d'Urbanisme de la commune de Laxou

Par arrêté du 10 Janvier 2012, une enquête publique est ouverte jusqu'au mercredi 28 mars 2012 inclus.

Françoise MARC a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête sont déposés à la mairie de Laxou et à la CUGN - 7, Rue Pierre Chalnot à Nancy aux jours et heures habituels d'ouverture au public de chaque collectivité.

Le public pourra adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur à la mairie de Laxou pendant la période

de l'enquête publique. Le commissaire enquêteur assurera trois permanences et recevra le public en mairie de Laxou :

lundi 27 février de 9 h à 12 h  
samedi 10 mars de 9 h à 12 h  
mercredi 28 mars de 13 h 30 à 16 h 30

Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée à la Présidente du Tribunal Administratif de Nancy. Ce rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an à la CUGN.

# Plantes invasives : bien les

Sous l'impulsion de **Laurence WIESER**, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, un travail de collaboration est entamé avec l'association de botanistes Floraine pour une identification des plantes invasives qui peupleraient le territoire laxovien.

Outre les relevés effectués sur le terrain, la commune mettra en place des actions de lutte contre ces plantes et formera les agents municipaux en charge de l'entretien des espaces verts mais aussi le grand public. Tous les habitants sont invités à signaler la présence de plantes de ce type afin d'affiner le diagnostic. Vous trouverez ci-après, proposé par le botaniste **Paul MONTAGNE**, un descriptif pour permettre d'identifier dans vos jardins ou lors de vos promenades deux de ces indésirables installées sur notre

territoire, responsables de la disparition des plantes locales et surtout de perte de biodiversité. **Ce chantier exemplaire sur le Grand Nancy permettra d'expérimenter des moyens de lutte que nous souhaitons pouvoir généraliser.** Gageons que les laxoviens se prennent au jeu de la lutte contre les envahisseurs...

## Invasives... vous avez dit invasives ?

Qu'est-ce qu'une espèce invasive ? Depuis très longtemps, l'homme favorise l'importation d'espèces végétales exotiques. Le devenir de ces espèces importées est variable : certaines s'intègrent à la flore locale et contribuent à la biodiversité des milieux, ce sont les espèces dites naturalisées ; d'autres deviennent envahissantes et sont alors qualifiées d'espèces invasives.

**Une espèce invasive est une espèce exotique importée, susceptible de provoquer des nuisances à l'environnement quand elle est envahissante, ou/et à la santé humaine ou animale, si elle est toxique ou allergénique.** Les invasions biologiques sont considérées comme l'une des causes principales, avec la destruction des habitats et la pollution, de la régression de la biodiversité dans le monde.

Il existe actuellement en Lorraine une soixantaine d'espèces végétales invasives et une vingtaine y causent déjà de graves nuisances environnementales. C'est le cas de la Renouée du Japon et de la Berce du Caucase, deux plantes très facilement identifiables (**voir ci-dessous**).

## La Renouée du Japon



**La Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) est une plante vivace atteignant 1,50 à 2 m.** Elle possède de grandes feuilles ovales, alternes et de petites fleurs blanchâtres disposées en grappes dressées. Ses longs rhizomes sont enfouis profondément dans le sol.

**La Renouée du Japon**, originaire d'Asie orientale, a été introduite en Europe vers

1825 comme plante ornementale et parfois fourragère. Elle se multiplie principalement à partir de fragments de rhizomes ou de tiges transportés par l'homme lors de déplacement de matériaux contaminés. Elle s'adapte pratiquement à tous les milieux rudéralisés, jardins mal entretenus, talus, friches, terrains vagues, décombres... Espèce très compétitive, elle forme des touffes buissonnantes denses étouffant toute autre végétation et dont l'éradication est extrêmement difficile.

**La Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*)**, espèce voisine mais à feuilles cordées plus longues et leur hybride, la Renouée de Bohême (*Reynoutria bohemica*), sont tout aussi invasives.

## La Berce du Caucase

**La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) est une ombellifère pouvant atteindre 3 m de haut.** Ses grandes feuilles, alternes et profondément découpées, sont portées par des tiges creuses très vigoureuses, terminées par des ombelles de fleurs blanches, à 50-80 rayons et pouvant atteindre 1 m de diamètre.

**La Berce du Caucase** a d'abord été cultivée et échangée entre jardins botaniques européens en raison de son caractère spectaculaire, avant d'être introduite en France vers 1880 comme plante ornementale et devenir l'une des plantes inspiratrice des artistes de l'École de Nancy. En forte expansion, la grande Berce colonise les berges des rivières, les prairies humides, les fossés, les friches et les jardins où elle peut former des populations denses que propagent ses très nombreuses graines (100 000 par individu), entraînées par le vent et l'eau. Toutes ses parties et notamment ses tiges contiennent des furocouma-



lines qui peuvent provoquer de graves réactions allergiques cutanées (phytophotosensibilisation). **Son arrachage ou son fauchage avant floraison, en se protégeant de tout contact avec la peau, permet de contrôler sa propagation.**

# connaître pour mieux lutter

Chacun d'entre nous peut lutter contre les invasions végétales.

Les méthodes de contrôle de l'expansion des espèces invasives installées sont souvent bien dérisoires et représentent un coût important pour la société. L'éradication totale est souvent très difficile. Ces méthodes dépendent de l'espèce, du milieu colonisé et de la surface envahie. **La prévention de la propagation des espèces végétales invasives est de loin beaucoup plus efficace et elle est l'affaire de chacun d'entre nous.** Nous devons ainsi :

- Éviter d'introduire des espèces invasives avérées ou potentielles... Il existe toujours des plantes indigènes de substitution.

Pour aller plus loin

- Espèces invasives européennes : <http://www.invasives.eu>
- MULLER S. et al. (2004), *Plantes invasives de France*. MNHN, 168p.
- Plantes invasives en Lorraine : <http://paul.montagne.free.fr/Invasives/index%20I.html>

- Ne pas acheter dans les jardinerias ou sur internet des plantes exotiques sans informations sur leur potentiel invasif.
- Ne pas propager ces espèces par échange dans les bourses aux plantes, par dépôts sauvages de déchets de jardin...
- Ne pas favoriser la colonisation par dégradation des milieux (utilisation intempestive d'herbicides, fauches répétées...).
- Informer le plus rapidement possible les collectivités locales ou une association dédiée de la découverte d'une espèce invasive.

- MONTAGNE P. (2009) *Histoires d'invasions. Quelques plantes qui menacent la biodiversité dans le Toulouais. Etudes Toulouaises* 129:3
- MONTAGNE P. (2009) *Les plantes invasives : de belles pestes ! Bulletin d'information du Conservatoire des Sites Lorrains* 54:4.

## Agence Locale de l'Energie (ALE)



L'Agence Locale de l'Energie et la Ville de Laxou ont proposé aux laxoviens de vérifier si leur maison était bien habillée pour l'hiver...

Une question qui prend tout son sens avec la météo frileuse que nous avons vécue. Informations générales et techniques ont ainsi été dispensées en toute indépendance pour pouvoir comprendre et mieux prévoir ses travaux d'isolation.

Une initiative appréciée qui sera reconduite.



ALE : [info@ale-grandnancy.fr](mailto:info@ale-grandnancy.fr) - Tel. 09 61 44 71 77.

## Infos pratiques

- La collecte des objets encombrants aura lieu **mercredi 7 mars**. Les objets doivent être sortis la veille au soir.
- La restitution de compost issu de végétaux des déchetteries par la Communauté urbaine du Grand Nancy aura lieu **samedi 28 avril**, rue de la Toulouse.

## Les Rendez-vous Nature de Laxou

La conférence des Rendez-vous Nature de Laxou, vendredi 3 février salle Pergaud, a fait salle comble autour de **Laurence WIESER**, **Raynald RIGOLOT**, Président de FLORE54, **Stéphane VITZTHUM** et ses insectes remarquables de Lorraine. Un superbe diaporama et des commentaires avisés ont enthousiasmé un public attentif et curieux de Nature.



Rendez-vous vendredi 23 mars prochain avec Jean-Baptiste SCHWEYER pour découvrir le castor qui niche, entre autres, sur les bords de la Moselle.



## Classe de découvertes 2012

Afin de présenter l'organisation de la classe de découvertes, **Nathalie PARENT HECKLER**, adjointe au Maire déléguée aux Affaires scolaires et périscolaires, avait organisé des réunions d'informations pour les parents.

Tout s'est bien déroulé pour la centaine d'enfants de CM2 des écoles laxoviennes qui sont allés, pour la sixième année consécutive, au Pont du Metty dans les Vosges, du jeudi 2 au vendredi 10 février 2012 : **neige abondante, grand soleil et températures polaires étaient au rendez-vous !**

Si les enfants ont profité des joies des sports de glisse grâce à un programme adapté aux niveaux de chacun et des jeux dans la neige, ils sont également partis, raquettes

aux pieds, à la recherche d'empreintes de renard, sanglier, lièvre et chevreuil. Ils ont observé la faune et la flore locales, la météo et travaillé sur la nécessité du recyclage...

Pour se réchauffer, ils ont plongé dans la piscine intérieure du centre, découvert la gastronomie locale et participé à des veillées avec les animateurs du centre. **Diaporama page ci-contre...**



## ATE : intégration des CP



En attendant de découvrir, lorsqu'ils seront en cours élémentaire, l'ensemble des activités proposées autant sportives que culturelles ou ludiques, les enfants de cours préparatoire prennent part au dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant, avec un programme adapté à leur âge.

Encadrés par des animateurs diplômés spécifiquement dédiés à cette tranche d'âge, ils bénéficient d'un programme centré sur la découverte avec des ateliers créatifs, des activités manuelles, des jeux et sorties pédagogiques en fonction des périodes de l'année.

Sur les différents groupes scolaires, les enfants partagent des moments festifs en préparant Halloween, la Saint-Nicolas, Noël, l'Épiphanie et la Chandeleur. Ils ont également

visité avec enthousiasme le muséum - aquarium de Nancy. Et pendant que les enfants de l'école élémentaire Albert Schweitzer ont confectionné des Tours Eiffel en plâtre, ceux de l'école Louis Pergaud ont visité les 5 continents...

Par ailleurs, dans les écoles élémentaires Albert Schweitzer et Victor Hugo, les animateurs ont mis l'accent sur des rencontres intergénérationnelles avec les seniors des Résidences d'Automne et de l'Oseraie, accompagnés par des parents d'élèves. Les enfants de l'école Emile Zola se sont épanouis, eux, autour d'un panel d'activités diversifiées...



### Menu BIO dans les cantines

#### LUNDI 19 MARS

- Chou rouge vinaigrette
- Boulettes de bœuf
- Carottes en rondelles
  - Saint-Paulin
- Yaourt aromatisé à la fraise

#### LUNDI 2 AVRIL

- Concombre vinaigrette
- Sauté de dinde à l'italienne
  - Riz créole
- Fromage frais 1/2 sel
  - Madeleine



# MARS

7

18h30

**Les rendez-vous « Mon Cinéma »** : rencontre-débat autour de films.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

Renseignements : 03 83 28 71 16 - Entrée libre.

**Autour de la Journée de la Femme, le 8 mars 2012, la Municipalité organise plusieurs événements :**

8

9h

**« Entreprenariat au féminin »** : lors d'un petit déjeuner-débat, des femmes partageront leur expérience de la création et de la gestion d'entreprise. Une initiative de CitésLab Grand Nancy.

Salle Caurel, Laxou-Provinces.

20h

**Conférence : L'évolution de la place de la femme dans la société : « La Femme, Avenir de l'Homme ? », par Anne-Marie Arnold-Pla.**

Le combat féminin, dès 1789, s'est situé sur les trois terrains du travail, de l'instruction, et des droits civiques. Il y a eu très souvent une femme « exceptionnelle » et des hommes qui ont épaulé son combat face à tous ceux opposés aux changements. Est arrivé néanmoins le temps de l'Alliance, de la négociation et des sages compromis...

Espace Europe, Laxou-Provinces, entrée libre.

**Journée de la femme par l'ESAF.**

Journée consacrée à la femme : animations, débats, conseils (look, maquillage, coiffure).

Contact et renseignements : 03 83 97 03 16 ou esaf@sfr.fr - Entrée libre.

9

18h

**Vernissage de l'exposition : « Laxou, Côté Femmes ».**



10 portraits de femmes qui ont marqué Laxou par leur personnalité, leurs talents, leurs actions...

Salle du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville, jusqu'au 30 mars.

20h30

**Spectacle musical « Les méandres de la vie d'une Femme »** : Evana a la voix de Patricia Kaas, de Greco, d'Axelle Red. Ses chansons reflètent l'histoire d'une femme, de ses réflexions sur la vie, la politique, la religion.

Tarif : 8 € et 5 €. Gratuit pour les femmes.

<http://evanamour.e-monsite.com>

Renseignements service Sports, Culture, Jeunesse : 03 83 90 54 88 - contact@laxou.fr

Salle Pergaud, au Village.

10

14h30

**Inauguration** : la halte garderie « Le Moussaillon » devient « Halte Garderie Suzanne Hindahl – Le Moussaillon ».

Centre Communal d'Action Sociale - Place de l'Europe, Laxou-Provinces, entrée libre.

15

9h à 11h

**Rencontre à thème « la place de la femme dans la société » par l'ESAF** : échanges, discussions autour du thème en présence d'intervenants et d'habitants du quartier ou du plateau de Haye

1 rue de la Meuse - Laxou

Renseignements : 03 83 97 03 16 ou esaf@sfr.fr  
Entrée libre.

10

**Jeux de la glace du Grand Nancy, 2<sup>e</sup> édition, avec la participation de la Ville de Laxou.**

Une délégation constituée d'une équipe de 10 jeunes scolarisés dans les classes de CM1 et CM2 représentera la ville de Laxou dans les disciplines suivantes : hockey, short track, curling.

Renseignements et inscriptions : service Sports, Culture, Jeunesse : 03 83 90 54 88  
contact@laxou.fr

14h

**Club Local des Jardiniers de France** : conseils pratiques sur la taille des rosiers.

Contact : 03 54 16 76 41 ou 06 86 74 01 85

Site Pasteur, rue du 8 mai - Entrée libre.

15h à 17h

**La Saint Genès Association organise le Carnaval des Enfants.**

Un goûter et un cadeau seront offerts à chaque enfant. La présence des parents est obligatoire.

Tarif : 3 € par enfant. Salle Pierre Juillièrre, Laxou Village - Contact : 03 83 27 23 83.

10 au 12

**Laxou Tango Festival par l'association Cap Danse.**

Stage de Tango Argentin en présence de 3 couples de renommée internationale.

CILM, au Champ-le-Bœuf

Réservations et contact : 06 71 61 53 82.

[www.capdanse.net](http://www.capdanse.net)

11

10h à 17h

**Bourse aux jouets par la Saint Genès Association.**

Tarif : 5 € la table. Réservation : 06 30 18 26 22

Salle Pierre Juillièrre, Laxou Village.

12 au 24 mars

**Exposition photos « Graphismes » par le Cercle des Arts.**

CILM au Champ-le-Bœuf, entrée libre.

15

Cinéma



17h30 : Alvin et les Chipmunks 3

20h30 : programmation en cours

(1) Salle Pergaud, au village

Renseignements service

Sports, Culture, Jeunesse :

03 83 90 54 88.

contact@laxou.fr

16

10h à 17h

**« Printemps des Poètes » par le Cercle des Arts.** Dédicace des ouvrages par les auteurs et récép-tal à 15h.

CILM au Champ-le-Bœuf, entrée libre.

17

20h à 2h

**Soirée Antillaise.**

Dîner Dansant par les associations Only Real Prod et Kouler la Renyon qui fêtent leurs 10 ans.

Tarif avec repas : 12 € adulte, 6 € enfant, et 5 € pour le spectacle seul. Contact : ni.cj@hotmail.fr  
CILM, au Champ-le-Bœuf, salle des Banquets.

20h

**Loto par la Saint Genès Association.**

Buvette - restauration sur place. Tarif : 3 € le carton et 10 € les 5.

Réservation obligatoire : 06 30 18 26 22 ou [reservationsaintgenes@orange.fr](mailto:reservationsaintgenes@orange.fr)

Salle Pierre Juillièrre, Laxou Village.

20h30

**Concert au profit de l'Unicef en faveur de la lutte contre la famine en Afrique.**

5 groupes : Thé Cloux, Kick out the jack, the Mandjiss, El mot et Jérémie. Tarif : 4 €.

Renseignements service Sports, Culture, Jeunesse : 03 83 90 54 88 - contact@laxou.fr

Espace Europe, Laxou-Provinces.

17 au 18

14h à 17h

**Stage de danse africaine, par l'association Tendanse.**

Animé par Moro KOUYATE, ancien danseur du ballet national de Bamako.

A partir de 12 ans, tous niveaux. Tarif : 45 € adhérents, 50 € non-adhérents, pré-inscription obligatoire

Contact : [tendance@gmail.com](mailto:tendance@gmail.com) ou 06 34 72 04 17

Salle Louis Colin, Laxou-Provinces.

20 au 22

**Bourse aux vêtements enfants, par la Confédération Syndicale des Familles.**

Mardi 20 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h30 : dépôt des vêtements.

Mercredi 21 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h30 : vente.

Jeudi 22 de 16h à 18h : retrait des invendus.

Contact : 03 83 28 03 24.

Salle Colin, Laxou-Provinces, entrée libre.

22

20h30

**Jeudis de Pergaud.**

Dialogues de Sourds par la Compagnie du Cadran : les Alcoolytes, deux garçons et une fille, « fins observateurs » de leur époque, nous parlent de l'actualité, de la vie parisienne et se lancent dans une série de sketches mêlant imitations et caricatures.

Renseignements service Sports, Culture, Jeunesse : 03 83 90 54 88 - contact@laxou.fr

(2) Salle Louis Pergaud, Laxou Village.

**23**

18h30

L'auteure Isabelle Chalumeau présentera et dédicacera « Elles », le dernier ouvrage de la saga familiale « Colin-Maillard ».

CILM au Champ-le-Bœuf, entrée libre.

**24**

20h à minuit

Karaoké par l'association Provinces en Fête. Buvette et petite restauration sur place.

Réervations et contact : 06 73 34 77 15 ou sev.best@hotmail.fr

Salle Louis Colin, Laxou-Provinces. Entrée libre.

**25**

9h à 17h



« Un dimanche en chansons » : la chorale Dynamysol, en partenariat avec l'INECC Mission Voix Lorraine, propose une journée chan-

tante pour les enfants de 7 à 12 ans.

Publics : débutants et confirmés. Une aubade aura lieu en fin de journée pour présenter le travail réalisé durant la journée.

Tarif : 12 € par enfant : il est impératif de s'inscrire au préalable.

Contact : INECC Mission Voix Lorraine 03 87 30 52 07 ou contact@inecc-lorraine.com Espace Europe et salle Louis Colin, Laxou-Provinces.

**8h à 15h**

« Par Monts et Jardins » par l'association Sac au Dos en partenariat avec l'association Laxou ça roule au profit de « SOS Villages d'Enfants » et « Association Nationale Cardiaques Congénitaux ». Marche de 14 km en forêt de Haye, départ accompagné à 8h45 ou libre (sentiers balisés) et 2<sup>e</sup> départ à 10h.

Rando découverte familiale de 7 km, départ de 9h à 10h30.

Contact : 03 83 27 10 75.

3 circuits VTT fléchés de 15, 25 et 40 km, départs à partir de 8h30.

1 circuit VTT découverte en famille de 7 km, départ encadré à 10h30.

2 circuits sur route fléchés de 65 et 50 km, départs à partir de 8h30.

Départs et arrivées sur le stade de football du Complexe Sportif Gaston Lozzia de Laxou. Tarif : 6 € non licencié, 4 € licencié, 2 € pour le parcours rando découverte familiale qui est gratuite pour les moins de 18 ans. Inscriptions à partir de 8h.

Contact : 06 26 24 51 01 ou jean.p.steinmetz@gmail.com - www.laxoucaroule.com

**31**

19h30

Repas dansant par le Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf.

Tarifs : 22 € adulte, 10 € enfant.

Réervations : 03 83 98 22 61.

CILM au Champ-le-Bœuf.

AVRIL

**1**

10h30 à 12h

Audition d'évaluation des élèves de l'APEM.

Renseignements : 03 83 28 69 27.

apem.laxou@wanadoo.fr - www.apem-laxou.fr

Espace Europe, Laxou-Provinces, entrée libre.

**3**

Cinéma.



18h : Zarafa

(1) CILM, au Champ-le-Bœuf.

**5**

Cinéma.

17h30 : programmation en cours

20h30 : programmation en cours

(1) Salle Pergaud, au Village.

**8**

8h à 18h

Braderie et vide-greniers par l'association Provinces en Fête. Restauration sur place.

Inscriptions pour la braderie : 06 48 72 11 92.

Inscriptions pour le vide-greniers : 06 73 34 77 15.

Avenue de l'Europe, Laxou-Provinces.

**9**

9h30 à 11h

Chasse aux œufs de Pâques par le Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf.

Renseignements : 06 82 83 67 55.

Parc d'agrément au Champ-le-Bœuf.

**10 au 20**

« Le Royaume de Larzuls » :

ALSH municipal 3/12 ans



Accueil des enfants du lundi au vendredi

- en demi-journée de 7h30 à 12h et/ou de 13h30 à 18h

- en journée continue de 7h30 à 18h avec service de restauration à midi

Groupe scolaire Victor Hugo, Laxou-Provinces.

ALSH municipal 12/16 ans

10h : accueil au gymnase Sadoul

10h à 12h : activités à la carte

Après-midi : activités sportives et culturelles

Gymnase Sadoul, Boulevard du Maréchal Foch.

Renseignements et inscriptions au service

Sports, Culture, Jeunesse : 03 83 90 54 88

contact@laxou.fr

**21 au 5 mai**

Exposition : portraits de campagne.

Photographies de Sandra LIEGOIS, dans le cadre de la 17<sup>e</sup> Edition de la Biennale Internationale de l'Image 2012.

Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thirion.

Renseignements : 03 83 28 71 16 - Entrée libre.

**24 au 26**

Bourse aux vêtements adultes, par la Confédération Syndicale des Familles.

Mardi 24 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h30 : dépôt des vêtements

Mercredi 25 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h30 : vente

Jeudi 26 de 16h à 18h : retrait des invendus

Contact : 03 83 28 03 24.

Salle Colin, Laxou-Provinces, entrée libre.

**26**

20h30

Jeudi de Pergaud.

« Elles et Molière » par la compagnie « Théâtre sous la pluie », mise en scène Jean-Marie Leroy

Renseignements service Sports, Culture, Jeu-

nesse : 03 83 90 54 88 - contact@laxou.fr

(2) Salle Pergaud, au Village.

**28**

9h-12h et 13h30-17h

Restitution de compost issu de végétaux des déchetteries, par la Communauté urbaine du Grand Nancy, rue de la Toulouse.

**14h30**

Après-midi contes.

Félix Turbine : des livres dans les cordes. Joan Jakobowski, lectrice et Emmanuel Fleitz, contrebassiste : dans un espace rendu intime, l'hiver s'endort, les mots fleurissent.

Renseignements service Sports, Culture, Jeu-

nesse : 03 83 90 54 88 - contact@laxou.fr

Espace Europe, Laxou-Provinces.

Tout public - Entrée libre.

**21h à 2h**

Soirée Dansante par l'Association Cap Danse.

Réervations et contact : 06 71 61 53 82.

www.capdanse.net

Salle Colin, Laxou-Provinces.

**29**

9h30 à 18h

4<sup>e</sup> Marché Campagnard par la Saint Genès Association : au cœur du village, buvette, restauration, animation par un groupe folklorique.

Renseignements : 06 30 18 26 22 ou

reservationsaintgenes@orange.fr



**Tarifs**

(1) Cinéma : 5 € et 4 € (enfants)

(2) Les Jeudis de Pergaud : 8 € et 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans



www.laxou.fr

## Laxou, Côté Femmes



La Journée internationale de la femme est célébrée le 8 mars de chaque année par des groupes de femmes dans le monde entier et également à l'ONU.

Lorsque les femmes de tous les continents, souvent divisées par les frontières nationales et par des différences ethniques, linguistiques, culturelles, économiques et politiques, se réunissent pour célébrer leur Journée, il s'agit bien d'une tradition représentant au moins 90 ans de lutte pour l'égalité, la justice, la paix et le développement.

Cette Journée, devenue Institution, est l'histoire de femmes ordinaires qui ont fait l'Histoire ; elle puise ses racines dans le combat que mènent les femmes pour participer à la société sur un pied d'égalité avec les hommes.

Pour mémoire, la Charte des Nations Unies, signée à San Francisco en 1945, était le premier instrument international à proclamer l'égalité des sexes en tant que droit fondamental de la personne humaine.

Depuis quelques mois, un groupe de travail et de réflexion s'est mis en place à Laxou et a conçu un programme rendant hommage à cette date symbolique du 8 mars et à toutes les femmes, avec un coup de projecteur particulier sur quelques figures laxoviennes.

Piloté par **Anne-Sophie ROY**, adjointe au Maire déléguée à la Culture, et constitué de laxoviennes actives et engagées dans le monde associatif et culturel (**Françoise TARAL**, **Marie-Louise PINCET**, **Marie-Thérèse VOGEL** et **Anne-Marie ARNOLD-PLA**), ce groupe a

élaboré « Laxou, Côté Femmes » invitant un large public à plusieurs rendez-vous (voir agenda page 8) : une table ronde sur « l'Entrepreneuriat au Féminin », une conférence sur l'évolution de la Femme, une exposition de portraits mettant à l'honneur 10 laxoviennes exceptionnelles qui ont marqué leur époque par une personnalité, une activité, un dévouement particulier ou un talent singulier, dans la salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville jusqu'au 30 mars aux heures ouvrables.

**Venez découvrir ces héroïnes du quotidien d'hier et d'aujourd'hui que vous avez peut-être côtoyées...**

Vendredi 9 mars à 20 h 30, Salle Pergaud, spectacle musical « Les méandres de la vie d'une Femme », interprété par Evana qui a la voix de Patricia Kaas, de Greco, d'Axelle Red. Emotion garantie et entrée gratuite pour les dames !

Samedi 10 mars à 14 h 30, la halte-garderie « Le Moussaillon » se voit rajouter en hommage le nom de **Suzanne HINDAHL** (qui a ouvert en 1966, avec quelques bénévoles, la première Halte-garderie de Laxou au Centre Médico-social).

**Un programme varié, coloré et captivant.**

## Märchenwelten (Le monde des contes)

C'est une fabuleuse exposition du Goethe-Institut, réalisée à l'occasion de l'année Grimm, qui vous donne rendez-vous au milieu d'une étrange forêt pour une balade insolite dans l'univers magique des Frères Grimm, à la Bibliothèque-Médiathèque Gérard Thiron.

Jolies princesses, méchantes belles-mères, princes héroïques, effrayantes sorcières, loups inquiétants et autres créatures tapies dans l'ombre des sapins, vous y attendent. Aux détours du chemin, vous découvrirez ou redéc-

couvrirez toutes ces histoires merveilleuses rassemblées par Jacob et Wilhelm Grimm dans un recueil édité pour la première fois en 1812.

Cette exposition interactive, présentée pour la première fois en France (et c'est à Laxou !), entraîne petits et grands dans l'exploration des principaux thèmes rencontrés dans les contes traditionnels.

Elle adresse également de petits clins d'œil aux héros d'aujourd'hui. Figurines, objets, séquences cinémat-



graphiques et musique illustrent avec humour cette fascination pour ces contes version XXI<sup>e</sup> siècle.

A savourer jusqu'au 31 mars. Entrée libre.

## Véronique et Davina ? Mieux : **Aline et Isabelle !!!**



**Interview exclusive de deux laxoviennes exceptionnelles au tempérament de feu et à la santé de fer qui entretiennent comme personne leur forme physique !**

**Guilaine GIRARD, conseillère municipale déléguée au Sport, nous livre ces portraits lumineux :**

**G.GIRARD :** Le sport : comment est-il arrivé dans votre vie ?

**Isabelle :** J'ai toujours fait du sport. D'abord avec mes frères, car je suis la seule fille au milieu de 4 garçons, puis j'ai arrêté quand je me suis mariée. J'ai juste gardé un peu de natation, je suis inscrite à la piscine depuis 1957 et je m'y rends au moins une fois par semaine. Et puis, au décès de mon mari, je suis allée à « Point Rencontres » où scrabble et gymnastique étaient au rendez-vous !

**Aline :** En pension, dès 11 ans, tous les matins, nous avions 30 minutes de sport obligatoires avant les cours. Puis ensuite, j'ai fait du basket et beaucoup de vélo : toutes les semaines, je faisais Lunéville-Jarny aller-retour ! Je montais aussi l'avenue de Boufflers en vélo avec juste 3 vitesses !

**G.GIRARD :** Que ressentez-vous en pratiquant du sport et qu'en pense votre famille ?

**Isabelle :** J'aime bouger, faire du sport, voir du monde me rend heureuse. La piscine est un sport très complet, ça fait travailler tout le corps. C'est une fierté pour moi que de pouvoir continuer à pratiquer. Mes enfants sont assez fiers de moi, même si parfois ils ont peur qu'on en fasse trop ! Mais ils m'ont toujours vu pratiquer une activité. En vacances, c'est gym et piscine tous les matins !

**Aline :** Ca m'oblige à me prendre en main, ça me permet de garder le contrôle sur moi-même, et quand je vois des personnes plus jeunes (voire beaucoup plus jeunes) qui lèvent moins haut les bras et les jambes, je suis plutôt fière d'y arriver ! Mon mari pense que j'en fais trop mais les enfants, eux, sont contents.

**Aline et Isabelle :** Vous savez, on ne fait pas ça pour les autres, c'est vraiment une démarche personnelle. On souhaite rester indépendantes, autonomes et toniques le plus longtemps possible. Et puis c'est avant tout un plaisir qu'on ne raterait pour rien au monde !

**G.GIRARD :** Avez-vous un conseil à donner ?

**Aline et Isabelle :** Bouger, bouger et encore bouger. Soigner son corps. Se respecter, pour aller le plus loin possible, le plus tard possible, le mieux possible ! Et il n'est jamais trop tard pour s'y mettre !

**G.GIRARD :** Peut-on connaître votre âge, mesdames ?

**Isabelle :** Oui bien sûr, j'ai 90 ans.

**Aline :** Elle est plus jeune que moi, j'en ai 91 !!!

**Elles sont vraiment phénoménales !**

## Vide-greniers : il est temps de s'inscrire !



**Organisé par le conseil de proximité Laxou Village, en collaboration avec la Mairie et avec le soutien d'autres associations de Laxou, le rendez-vous du vide-greniers du 17 mai 2012 nécessite une inscription dès à présent et jusqu'au 8 avril.**

Un emplacement de 4 mètres linéaires par foyer vous sera octroyé. Pour formaliser votre inscription, il faut remplir un

imprimé disponible chez tous les commerçants du Village et auprès du Conseil de Proximité. Une photocopie recto verso de votre pièce d'identité et un chèque daté et signé d'un montant de 5 € à l'ordre de Conseil de Proximité Laxou Village seront à joindre également. L'ensemble de ces pièces est à retourner avant le 8 avril 2012, sous enveloppe, à : Conseil de Proximité Laxou Village, 2 place de la Liberté, 54520 LAXOU.

**Contact ou information complémentaire :**  
[conseildeproximite.laxouvillage@gmail.com](mailto:conseildeproximite.laxouvillage@gmail.com)

**Attention : 240 places sont disponibles, donc seules les 240 premières demandes seront honorées.**

► **Dernière minute**

**Lancement du marché du Village,  
 Mercredi 14 mars à 9 h, rue Pasteur.**

## Handicap et Emploi



Judi 9 février dernier, dans le cadre de l'engagement de la Ville de Laxou en faveur de la diversité, **Naima BOUGUERIOUNE**, adjointe au Maire et

**Dominique LECA**, conseiller municipal, tous deux en charge de la mise en œuvre de la Charte de la Diversité, ont donné rendez-vous en Mairie à l'Association Perspectives et Compétences et ont convié les employeurs laxoviens à un atelier de travail sur la thématique « Handicap et Emploi ».

**Le thème : comment remplir sa déclaration d'emploi des travailleurs handicapés et quelles solutions pour l'entreprise ?**

Suite au mot d'accueil du Maire **Laurent GARCIA**, après avoir écouté quelques précisions sur le statut de

travailleur handicapé, les participants ont été informés des nouveaux dispositifs en termes d'aides, prestataires et services auxquels ils peuvent faire appel dans le champ de l'emploi de personnes handicapées.

Une présentation détaillée de la déclaration d'emploi que tous les employeurs de plus de 20 salariés doivent réaliser en février était également au programme.

**Une réunion concrète et utile à tous.**



## Biennale du Handicap

La 3e édition de la Biennale du Handicap s'est déroulée du 6 au 10 février dernier. Organisée par l'IRTS de Lorraine, cette semaine d'actions a permis de sensibiliser l'ensemble des citoyens à l'inclusion des personnes « dites » handicapées dans notre société.

Ainsi, à l'issue d'une Biennale ponctuée d'expositions, de tables rondes, d'ateliers, de spectacles, de conférences-débats, de manifestations sportives, artistiques, musicales, à Nancy, Metz, Thionville, Luxembourg, c'est à Laxou, partenaire de l'évènement, que la soirée de clôture a eu lieu



**vendredi 10 février.** La ville est fière d'avoir accueilli cette Biennale à la salle Colin avec un concert des groupes Africarel et The Big Black Boots.

**Une soirée chaleureuse, énergisante et haute en couleurs.**

## La restructuration du Centre Commercial La Cascade en marche



Comme annoncé dès janvier, Monsieur le Préfet de Meurthe-et-Moselle avait prescrit, à l'Hôtel de Ville et au CILM, par arrêté du 29 décembre 2011, l'ouverture de deux enquêtes publiques en vue de délimiter les terrains à acquérir pour permettre la restructuration du centre commercial La Cascade au Champ-le-Bœuf : enquête sur l'utilité publique du projet de restructuration de la Cascade et enquête parcellaire conjointe en vue de délimiter les terrains à acquérir.

Ainsi, les personnes intéressées ont pris connaissance des dossiers et ont consigné leurs observations éventuelles sur les registres officiels.

**Jean-Marie VOIRIOT**, désigné en qualité de commissaire enquêteur, remettra son rapport qui permettra de continuer à faire avancer ce projet auquel sont très attachés le Maire **Laurent GARCIA**, les adjoints **Gilbert ANTOINE**, délégué à l'Urbanisme et **Yves PINON**, délégué à la Cohésion Sociale et à la Rénovation Urbaine, en lien avec le service municipal de l'urbanisme.

## Richesse de la diversité au Conseil Municipal d'Enfants



En signant la charte de la diversité, la commune de Laxou s'est engagée à respecter et à porter les principes de non-discrimination et de diversité, mais surtout à sensibiliser, promouvoir, communiquer et faire partager ces principes.

Dans la continuité de cet engagement, la ville entame une phase d'intervention auprès des entreprises et des jeunes. Ainsi lors de la séance du Conseil Municipal d'Enfants (CME) du 31 janvier 2012, Naïma BOUGUERIOUNE, adjointe au Maire déléguée à la Jeu-

nesse en charge du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, en compagnie des conseillères municipales Isabelle TAGHITE et Nicole PICARD, ont invité Guy DIDIER, consultant Diversité et président de l'association laxovienne « Entre-Gens », à intervenir auprès des jeunes pour leur parler de ces thématiques fortes.

Guy DIDIER a ainsi proposé aux enfants une visite virtuelle d'une partie de la ville de Laxou, plan à l'appui, pour suivre un parcours, s'arrêter aux

coins des rues et s'intéresser à l'histoire des personnalités qui ont donné leurs noms à nos rues. Les enfants ont alors pu parler de liberté, d'égalité, de racisme, d'antisémitisme, d'égalité hommes-femmes, de l'Europe et des nations, des inégalités sociales, ...

**Cette intervention a permis de redéfinir la notion de diversité tout en s'appuyant sur quelques moments d'Histoire.**

Cette première étape de travail a remporté l'adhésion des enfants qui souhaitent s'impliquer sur ce thème : les jeunes laxoviens vont notamment réfléchir sur les moyens qu'ils vont mettre en œuvre pour sensibiliser et promouvoir à leur tour ces principes fondateurs.

**A la fin de l'intervention les enfants et certains parents ont visité l'exposition de la Maison de l'Emploi, intitulée « reflets de la diversité en entreprise ».**

## Voter par procuration

Les personnes absentes de Laxou lors des prochains scrutins pourront voter par procuration.

Pour cela, elles doivent se rendre au poste de police situé aux Provinces, bâtiment Savoie, muni de leur pièce d'identité. La présence du mandataire (la personne à qui l'on donne procuration) n'est pas nécessaire mais il faudra communiquer son nom et prénom, adresse, date et lieu de naissance.

Il est indispensable que le mandant et le mandataire soient tous les deux inscrits sur les listes électorales de Laxou.

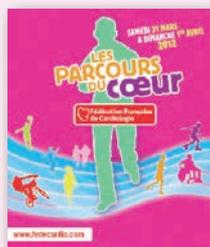
Pour mémoire, un mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration.

**Il est prudent d'effectuer la démarche le plus tôt possible et, au plus tard la semaine précédant le scrutin, car le volet de la procuration est adressé ensuite en mairie par courrier recommandé.**

**Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service Etat Civil au 03 83 90 54 54.**



## A votre bon cœur ...



La 37<sup>e</sup> édition des Parcours du Cœur, plus grande opération de prévention-santé en France, aura lieu les 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 2012.

Comme chaque année, les bénévoles et le grand public permettent par leurs dons, à la Fédération Française de Cardiologie de mener des actions.

Son combat est aussi le vôtre : le temps d'un week-end, il s'agit de lut-

ter contre les mauvaises habitudes (tabagisme, manque de sport, alimentation inappropriée, ...) qui font des maladies cardiovasculaires l'une des principales causes de mortalité dans notre pays, avec 400 morts par jour !

**Cette année, un grand concours est organisé, « les Cœurs d'Or », pour récompenser dans chaque région les Parcours du Cœur les plus remarquables.**

Vous pouvez organiser un parcours du cœur sur lequel une ou plusieurs acti-

vités physiques sont proposées, ainsi que des informations sur la façon de prendre soin de son cœur à tous les âges de la vie. Les Parcours du Cœur sont ouverts à toutes les générations et sont organisés dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Une collecte d'euros solidaires, au profit de la Fédération Française de Cardiologie, association habilitée à recevoir dons et legs, est bienvenue.

**Renseignements sur l'organisation, règlement et inscription sur [www.fedecardio.com](http://www.fedecardio.com).**

« **Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire** » (Voltaire)

Expression réservée aux **élus minoritaires** (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale) (textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).



Levons le voile sur les chiffres et les augmentations des charges des Laxoviens :

Le constat est sans appel ; depuis 2008 le maire a bel et bien augmenté de 20.3% les charges financières et fiscales des Laxoviens contrairement à ce qui est

distillé par sa communication inlassablement fausse.

Le contexte de la politique fiscale nationale menée par le Président de la République, a endetté notre pays et fragilisé sa capacité financière.

Cette situation est aggravée par une crise économique et la situation politique instable de l'euro-zone associée aux décentralisations financières de l'état qui pèsent lourdement sur certaines collectivités locales comme les départements par exemple.

Malgré ces changements rapides de notre environnement, le Maire martèle qu'il n'augmente pas la pression fiscale et les charges à LAXOU. Et pourtant, depuis 2008 :

Il a fait voté l'augmentation des services aux familles pour la restauration et les accueils périscolaires.

Il a voté 10% d'augmentation des impôts à la Communauté Urbaine avec M. ROSSINOT président de la CUGN .

Il a voté 10,3 % d'augmentation du prix de l'eau. Ces pourcentages ne prennent pas encore en compte l'augmentation de cette année 2012 que nous ne connaissons pas à l'heure où nous écrivons cet article.

**Malheureusement le Maire fait de l'impôt un objectif alors qu'il n'est qu'un moyen au profit d'un projet ; mais quel projet pour Laxou ?**

Votre pouvoir d'achat est largement engagé, contrairement à ce que le Maire répète inlassablement en cachant la vérité. Son slogan est figé dans la naphthaline répétitive et camoufle mal la dure réalité vécue par les Laxoviens.

Il est temps que notre maire mette en accord les principes et les actes qui président aux destinées de notre ville dans notre conseil municipal avec ses votes et ses augmentations votées au niveau du conseil de la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

**Condamner des augmentations pour sa propre ville mais les voter dans une autre assemblée est un exercice de style dans lequel notre maire excelle au détriment des Laxoviennes et des Laxoviens.**

La responsabilité et le respect des habitants supposent le courage de ses choix dans la transparence du débat.

Gouverner c'est prévoir. Gouverner c'est vouloir.

Christophe GERARDOT

Pour le groupe des élus socialistes et républicains

[www.laxou-avenir.fr](http://www.laxou-avenir.fr)

En 2012 nous continuons notre travail de vigilance et d'opposition constructive. Chaque fois que cela sera possible nous nous attacherons à être force de proposition, tout en refusant d'être une opposition qui se contente de rejeter tout ce qui est proposé.

En 2011, certaines idées intéressantes se sont parfois mal concrétisées : comme nous avons pu le craindre, la naissance du COVAL renforce la main mise de la mairie et confirme cette volonté de contrôle des associations laxoviennes.

D'autres dossiers avancent lentement voire très lentement, et font l'objet d'effets d'annonces répétés. 2012

devrait voir enfin naître la maison des associations et du temps libre, projet annoncé depuis 2009. Un autre projet est l'aménagement du parc de l'Hôtel de Ville en parc Art Déco : projet annoncé pour 2.5000.000 € avec l'acquisition du terrain. Est ce bien nécessaire en ces temps de crise?

C'est pourquoi, nous proposons que les travaux d'aménagement de ce parc soient réalisés par des entreprises locales qui s'engageront à réinsérer des jeunes en quête d'un emploi ou des chômeurs de longue durée : cela leur permettra d'apprendre un autre métier tout en permettant un possible retour à l'emploi.

Les oppositions n'ont pas été consultées sur ces deux projets : tout juste ont-elles droit à un exposé 48 heures avant les présentations publiques. Quel dommage d'avoir ainsi volontairement évincé les oppositions sur des dossiers aussi majeurs pour le devenir de notre commune. Au temps nécessaire de la réflexion collective et du débat sont privilégiés les effets de communication.

Pierre HERTZ

Pour le Groupe *Laxou Autrement*

Réponse de la **majorité municipale** (Journal Officiel AN - Questions écrites du 30 septembre 2002- Réponse publiée au JOAN du 30 décembre 2002, page 5 291 : possibilité d'apporter des commentaires explicatifs, dans le même bulletin, sur les affaires évoquées par l'opposition).(Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)

**Quand l'opposition joue au Professeur Tournesol : quelle heure est-il ? Réponse : 18 degrés !**

Lorsque la municipalité présente ses orientations budgétaires et ses choix, l'opposition évoque les taux votés à la Communauté urbaine, oubliant opportunément de citer Département et Région... **Et, dans ses tracts comme dans cette revue municipale, pourquoi manier le mensonge et reprocher, quand elle est dans l'opposition d'une collectivité, les attitudes qu'elle a elle-même lorsqu'elle est aux affaires ?**

A Laxou, lorsque la ville assume la non-augmentation des taux fiscaux communaux et explique les efforts induits, trop obsédée par les prochaines élections municipales, l'opposition brandit un hors-sujet pour ne pas admettre loyalement qu'il vaut mieux payer ses impôts à Laxou que dans la plupart des autres villes de l'agglomération !

**En ces temps de crise, un minimum d'éthique républicaine et d'honnêteté intellectuelle seraient pourtant bienvenues et apaiseraient le climat.**

Quant à l'autre opposition, elle regrette manifestement la préemption par la Municipalité actuelle du terrain jouxtant l'Hôtel de Ville où **nos prédécesseurs prévoyaient un immeuble de 5 niveaux !** Précision sur ce qui ne pourrait être qu'une simple faute de frappe : en réalité, le montant des travaux en 2012 sera inférieur à 370 000 euros... **Mais plus grave** : elle suggère tranquillement de passer des marchés publics exclusivement à des entreprises locales. **Intension louable, mais purement illégale** car incompatible avec les règles élémentaires strictes de non-discrimination du code des marchés publics, pour éviter justement le moindre soupçon de favoritisme ou « copinage »...

Laurent GARCIA, Maire de Laxou

# Deux projets qui deviennent concrets

La Municipalité a organisé deux réunions publiques pour présenter les pré-projets attendus par de nombreux laxoviens : l'une concernait le réaménagement de la globalité de l'espace entourant l'Hôtel de Ville, l'autre, la création de la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre sur le site Pasteur. Les travaux seront étalés sur les exercices budgétaires 2012 et 2013.



La seconde réunion concernait le réaménagement du site Pasteur en Maison de la Vie Associative et du Temps Libre. C'est Rolph MATZ, architecte désigné en charge du projet, qui a présenté ce dernier avec un diaporama où photos, plans, et perspectives graphiques, ont permis à chacun de mieux situer les lieux et se représenter les futurs usages possibles du site. Répondant aux souhaits des associations, de l'ALSH, de l'ATE et des parents, relayés par les élus concernés, l'objectif de proposer de nouveaux espaces, de nouvelles salles de réunion, d'évolution et d'activités (cuisine, art plastique, gymnastique, danse, yoga...) au tissu associatif local a été particulièrement bien accueilli.

L'équipe de maîtrise d'œuvre (composée d'Eliane HOUILLON et de Jérôme MARQUIS de l'Atelier d'Etudes et de Conception Paysagère Houillon, de Gérard CAUSIN de l'Atelier d'Architecture du Parc et d'Alexandre GERNEZ de BEREST Nancy) a présenté le projet en expliquant les différents enjeux des restructurations envisagées pour le parc et l'ancienne station-service : création d'une plateforme de mobilité qui permettra les déposes minutes des parents usagers de la crèche municipale Hänsel et Gretel, agrandissement de l'espace vert dédié à la crèche, possibilité d'une place de stationnement réservé à un véhicule électrique avec une borne d'alimentation pour ce type de véhicule, et espace réservé au stationnement des vélos.

Par ailleurs, l'entrée du parc de l'Hôtel de Ville serait modifiée et aménagée pour une accessibilité facilitée à tous les publics : jeunes, seniors, personnes à mobilité réduite..., l'idée étant de faire de cet espace un lieu d'agrément de proximité, un ensemble cohérent diversifié, ouvert à tous.

Une réflexion et un travail sont donc menés pour concevoir les cheminements piétons, les aménagements, l'éclairage, les thèmes végétaux, tout cela avec la préoccupation écologique d'une faible consommation d'eau, d'électricité, d'entretien horticole minimal tout en restant fidèle à l'histoire du lieu et de ses origines Art Nouveau.



Contraints fortement par les normes imposées pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, les travaux à venir tiendront compte du bâti existant en le rendant plus fonctionnel tout en soignant l'environnement. En effet, de vraies respirations paysagères et espaces extérieurs aménagés permettront d'exploiter et travailler aussi en extérieur, le tout avec une préoccupation écologique qui consiste à récupérer les eaux de pluie avec des bassins sécurisés et des végétaux adaptés.

Des cheminements seront conçus comme de vraies promenades internes au site ; de surcroît, l'isolation des bâtiments sera particulièrement étudiée dans une volonté de maîtrise de la consommation d'énergie.

Au cours de ces deux réunions, le public attentif a pu poser des questions aux équipes et émettre des suggestions : en effet, ces pré-projets sont encore à un stade où divers aspects restent ouverts, à réfléchir, à étudier...

# Ça s'est passé à Laxou !



Vœux du Maire, 4 janvier 2012



Palmes Académiques remises à Dominique Jacquel  
vendredi 6 janvier



Soirée orientale, samedi 28 janvier  
Espace Europe aux Provinces



Inauguration de la Poste, mardi 31 janvier  
Champ-le-Bœuf



Karim Aribi honoré lors du critérium de lutte,  
samedi 4 février



Médaille de la Ville pour les 50 ans de bénévolat  
de Julien Grasse, dimanche 5 février



Tournoi des Petites Duchesses, dimanche 5 février  
Well Tennis Club



Réception des chefs d'entreprises, lundi 6 février